



Cher Président(e), cher Maître,

La section Escrime de l'A.S. Montigny le Bretonneux, avec la participation de la mairie de Montigny le Bretonneux est heureuse d'inviter vos tireurs pour son :

3^{ème} CHALLENGE IGNYMONTAIN

qui se déroulera le :

Le dimanche 12 avril pour les poussins, pupilles, benjamins

**Au gymnase Alain Colas
2 boulevard Descartes
78180 Montigny le Bretonneux**

Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés de la FFE **poussins, pupilles, benjamins** filles et garçons.

En marge de cette compétition, un entraînement inter-club pour les poussins nés en 2002 au fleuret simple aura lieu le samedi 11 avril à 14h30.

Le meilleur club se verra remettre le trophée du challenge.

En espérant vous voir nombreux à cette troisième édition.

Salutations sportives.

Les maîtres d'armes :

Camus Julien
Besset Jean-Charles

Le président :

Rousseau Jérémy



Règlement de l'épreuve

1° Arme : Fleuret électrique

2° Catégories

Poussins, pupilles et benjamins filles et garçons (individuel)

3° Formules

Poussins, Pupilles : 1 tour de poule en 4 touches puis tableau en 6 touches

Benjamins : 1 tour de poule en 4 touches puis tableau en 8 touches

4° Tenues

Tenues réglementaires et conformes aux normes FFE :

Tenue 350 newton avec sous cuirasse 350 newton.

5° Horaires

Inscriptions des **pupilles, pupillettes** à 09h00 et **scratch** à **09h15**

Inscriptions des **benjamins, benjamines** à 10h15 et **scratch** à **10h30**

Inscriptions des **poussins, poussines** à 11h15 et **scratch** à **11h30**

6° Licences

Présentation obligatoire de la licence 2009 validée

7° Arbitrage

Chaque club engageant quatre tireurs ou plus doit fournir un arbitre.

8° Droits d'engagements

Les engagements se feront sur place, le droit d'inscription est fixé à **8 euros** par tireurs.

9° Buffet

Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du challenge

10° Organisation

Afin de faciliter l'organisation en nombre de pistes et d'arbitres, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos pré-inscriptions pour le **jeudi 09 au plus tard**.

Par mail : asmb-escrime@ifrance.com

11° Divers

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué le jour de la compétition

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vols ou pertes pouvant survenir aux participants, accompagnateurs ou spectateurs le jour du challenge

Coupes et médailles récompenseront les meilleurs de chaque catégorie.

L'engagement au challenge implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent

Renseignements : 06 75 25 81 46 ou asmb-escrime@ifrance.com

